Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enseignant menacé par un élève, vendredi dernier

Un professeur a été menacé vendredi à l'aide d'un canif par un élève du gymnase de Beaulieu, pendant une activité sportive extra-scolaire réunissant des enseignants. L'élève, sous l'emprise de l'alcool, a été interpellé par la police alors qu'il quittait les lieux. Le Tribunal des mineurs l'a placé à l'établissement de Valmont. Le Conseil de direction du gymnase a pris la décision, dans le cadre de ses compétences, de suspendre immédiatement l'élève et a transmis le dossier au DFJ.

Vendredi dernier, un enseignant d'un établissement de l'enseignement obligatoire, participait avec des collègues enseignants à une activité sportive extra-scolaire dans une salle de sports du gymnase de Beaulieu. Auparavant, dans le périmètre de l'établissement, cet enseignant avait eu une altercation verbale avec un élève du gymnase.

Alors que les enseignants jouaient dans la salle de sports, l'élève a été vu devant la salle, tenant un couteau à la main. Se sentant menacés, les enseignants ont averti la police, et se sont enfermés dans la salle, alors que l'élève donnait des coups de couteau contre la porte d'entrée.

L'élève interpellé par la police alors qu'il quittait les lieux, a été placé à l'établissement de Valmont par le Tribunal des mineurs.

Le Département de la formation et de la jeunesse rappelle que tout acte de violence est inacceptable. Le Conseil de direction du gymnase de Beaulieu a, dans le cadre de ses compétences, pris la décision de suspendre immédiatement l'élève, tout en transmettant le dossier au DFJ.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 novembre 2005

DFJ, Michael Fiaux, délégué à la communication, 021 316 30 65 - 076 583 71 12